



Note de préparation au comité syndical du jeudi 21 mai 2015 – 17h30 à Lagrand

DÉLIBÉRATIONS

1 - AVENANT DU CONTRAT DE RIVIÈRE

Planning:

- Passage en MISEN en DDT05 : 19 mai - 9h30
- Présentation en comité de rivière: 2 juin - 10h
- Dépôt officiel de l'avenant aux partenaires financiers: fin juin 2015
- Instruction de l'avenant par les partenaires financiers entre juillet et fin octobre 2015
- Signature de l'avenant : novembre 2015

Projet de délibération n°2015-026:

- **Valider** la proposition d'un avenant de deux ans au contrat de rivière « Buëch vivant, Buëch à vivre » porté et animé par le SMIGIBA.
- **D'autoriser** le Président du SMIGIBA à signer l'avenant au contrat de rivière Buëch et affluents pour une période de deux ans ainsi que tous les documents nécessaires à la validité de l'avenant.

2 - STATIONS TEMPORAIRES DE MESURE DES HAUTEURS D'EAU

2.1- Stations temporaires à l'étiage

Dans le cadre du plan de gestion de la ressource en eau et du suivi des débits en période d'étiage, 4 stations temporaires vont être équipées de sondes de mesure de la hauteur d'eau.

Ces stations temporaires seront installées tous les ans de juin à fin septembre et seront composées d'une sonde de hauteur d'eau et d'une échelle limnimétrique.

Les stations seront tarées par des jaugeages hebdomadaires pour établir la relation entre la hauteur d'eau et le débit.

L'implantation des stations se fera aux points de fermeture des sous bassins versant du Buëch et pourra évoluer d'une année sur l'autre.

2.2- Stations automatisées du SMIGIBA

Lors de la tournée de maintenance 2014 des stations automatisées du SMIGIBA (La Faurie, Laragne, La Roche des Arnauds), des travaux ont été jugés nécessaires sur toutes les stations pour optimiser leur fonctionnement. La station de Laragne doit être déplacée en fermeture de bassin versant du Buëch (sur Ribiers) et les radars de vitesse des stations de La Roche des Arnauds et la Faurie doivent être déplacés et orientés différemment.

Projet de délibération n°2015-027:

- **D'autoriser** le Président à solliciter les subventions pour un montant total de prestations de 14 000 € HT auprès de l'agence de l'eau, du Conseil régional PACA et du Conseil Général 05 dont le plan de financement est le suivant:
 - **Agence de l'eau : 50 % soit 7 000 € HT**
 - **Conseil régional PACA : 20 % soit 2 800 € HT**
 - **Département 05 : 10 % soit 1 400 € HT**
 - **SMIGIBA : 20 % soit 2 800 € HT**

- **D'autoriser** le président à signer les marchés et avenants nécessaires à la réalisation de l'opération dans la limite des montants fixés au budget.

3 - POSTE DE SECRÉTARIAT COMPTABILITÉ

3.1- Contexte

Démision de Mme Cindy CHAIX au poste de "chargée de mission pour le suivi administratif et comptable du contrat de rivière et des sites Natura 2000" en date du 15 mai 2015.

De novembre 2014 à mai 2015, Mme CHAIX a été en congé maternité et maladie et a été remplacée par Mme Hélène SCIAMMA.

Le poste de Mme CHAIX a été créé en 2009 sur la base d'un poste de chargé de mission. Cette dénomination de poste n'existe plus, il faut fermer le poste et en ouvrir un nouveau dont l'intitulé sera « Secrétaire comptable et suivi administratif du SMIGIBA » et dont les missions seront similaires.

Projet de délibération n°2015-028:

- Fermeture du poste de « chargé de mission pour le suivi technique administratif du contrat de rivière et de Natura 2000 ».
- Création au tableau des effectifs un emploi permanent à temps complet de « Secrétaire comptable et suivi administratif du SMIGIBA », au cadre d'emplois d'adjoint administratif de catégorie C ; au grade d'adjoint administratif 2ème classe ; à raison de 35 h hebdomadaires.

Les EPTB (Etablissements Publics Territoriaux de Bassins) sont des structures ayant vocation à assurer l'animation et la coordination des politiques de l'eau à l'échelle d'un bassin versant hydrographique. Le SMAVD est l'EPTB sur la vallée de la Durance. A ce titre, il propose la mise en œuvre d'une régie autonome nommée « Régie du bassin hydrographique de la Durance ».

Missions de la régie :

Le SMAVD a été créé en 1976 pour assurer la gestion et la restauration de la rivière sur 230Km et la protection des biens et des personnes. Il a été reconnu EPTB en Mars 2010 et souhaite aujourd'hui créer une régie sur l'ensemble du bassin Durance dont les missions seraient les suivantes :

- participer à la cohérence et l'efficacité de l'action publique à l'échelle du bassin versant
- participer à l'émergence de structures de gestion sur les affluents

Administration :

La régie pourra exercer une compétence de maîtrise d'ouvrage opérationnelle pour des problématiques d'intérêt général. Elle sera administrée, sous l'autorité du conseil syndical du SMAVD, par un conseil d'exploitation composé de :

- 12 membres du SMAVD
- Un représentant par structure membre (SMIGIBA, PNR Q, SMADESEP, SMPUU, SMAB, SMDDBA, PNR Verdon, PNR Luberon, SIRCC, SIAE, SIPCCRJ, SIMA)
- Le président du SMAVD

Le président de ce conseil sera issu des membres du SMAVD.

Budget :

Les structures membres de la régie n'ont pas de contribution statutaire fixée. La participation sera volontaire, définie au cas par cas en fonction de la nature des actions menées. Le SMAVD apportera lors de la mise en œuvre de la régie la dotation initiale nécessaire à son fonctionnement.

Projet de délibération n°2015-029:

- **De participer** à la régie autonome du bassin hydrographique de la Durance sous l'autorité du président du SMAVD-EPTB.
- **De désigner** M..... en tant que représentant du SMIGIBA au sein du conseil d'exploitation de la régie autonome.

NATURA 2000

Site Natura 2000 – Céuze, Aujour, Crigne, St Genis

Le comité de pilotage du **vendredi 24 avril à 14h** en DDT des Hautes Alpes pour l'élection du président du comité de pilotage du site et statuer sur la candidature du SMIGIBA comme structure animatrice a été reporté à une date ultérieure.

Dates à retenir:

Fête de la nature

Mercredi 20 mai : 9h rando nature dans les gorges de la Méouge

14h30 rando nature sur les rives du Buëch (Aspres)

Vendredi 22 mai : sortie ornithologique au marais de Manteyer (intervenant : Roger Garcin)

Printemps des castors

Samedi 30 mai à Laragne : événement co-organisé avec le PNR Baronnies provençales

Balade au bord du Buëch, expo et conférence (14h à 20h) - Intervenant : Michel Phisel

Fête de la Montagne dans le Dévoluy

Du 22 au 26 juin : diaporama à prévoir

27-28 juin : stand Natura + 1 sortie

Escale pastorale

1 escale pastorale: 29 juillet 2015 au Col du Festre → rencontre des éleveurs et de Natura et différents ateliers (tonte,...)

PLANNING

Réunions SMIGIBA:

Comité de rivière : 2 juin 2015

Réunion de l'exécutif: 26 mai à 15h à Serres

Réunion de bureau : 11 juin à 14h à Eyguians

Date du prochain comité syndical : fin août / début septembre 2015 en fonction des délibérations